

Votants : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 21 mars 2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 27 mars 2023

### FINANCES ET FISCALITÉ - TAUX D'IMPOSITION 2023 DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)

#### Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Elmano MARTINS, François BONNET à Clément COHEN, Christelle CHASSAGNE à Thibault HEBRARD, Jean-Pierre DIGET à Claude BOISSON, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Lucien-Jean LAHOUSSE à Anne-Lydie LARRIBAU, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGÉ, Franck PORTZ à Jacques BILLY, Florent SIMMONET à Romain DUPEYROU, Mélina TACHE à Noélie FERREIRA, Valérie VOLLAND à François GUYON.

#### Titulaires absents :

Annick BAMBERGER, Patricia DOUEZ, Michel PAILLEY, Dominique SIX, Nicolas VIDEAU.

#### Titulaire absent excusé :

Marcel MOINARD.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

**CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 27 MARS 2023**

### **FINANCES ET FISCALITÉ - TAUX D'IMPOSITION 2023 DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)**

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les articles 1520, 1609 nonies C, 1379-0 bis, 1639 A et 1636 B undecies du Code général des Impôts ;

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération du 22 septembre 2014, délimitant trois zones communautaires de perception de la TEOM sur l'ensemble du territoire, définies dans le tableau ci-dessous :

N°de zone	Intitulé de la zone	Communes	Nombre de communes
Zone 1	Zone Urbaine de Niort	Niort	1
Zone 2	Zone suburbaine	Aiffres, Bessines, Chauray, Coulon, Echiré, Magné, Saint-Gelais, Saint Rémy, Saint Symphorien, Sciecq, Vouillé	11
Zone 3	Autres communes	Amuré, Arçais, Beauvoir sur Niort, Le Bourdet, Brûlain, Epannes, Fors, La Foye-Monjault, Frontenay Rohan Rohan, Germond-Rouvre, Granzay-Gript, Juscorps, Marigny, Mauzé sur le Mignon, Plaine-d'Argenson Prahecq, Prin-Deyrançon, La Rochénard, Saint-Georges-de-Rex, Saint-Hilaire-la-Palud, Saint-Martin-de-Bernegoue, Saint-Maxire, Saint-Romans-des-Champs, Sansais, Val de Mignon, Vallans, Le Vanneau Irleau, Villiers en Plaine	28

Considérant que la politique en matière de déchets est financée par des recettes propres dont la TEOM fait partie intégrante ; qu'il est proposé de reconduire les taux et les zonages en vigueur, le produit augmentant mécaniquement par l'effet des valeurs locatives revalorisées par la loi.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Décide de fixer ainsi qu'il suit, par zone de perception, les taux d'imposition 2023 de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères de la CAN :

N° de zone	Appellation de la zone	Taux de TEOM 2023	Pour rappel : Taux TEOM 2022
01	Zone urbaine de Niort	<b>10,20 %</b>	10,20 %
02	Zone suburbaine	<b>12,82 %</b>	12,82 %
03	Autres communes	<b>14,56 %</b>	14,56 %

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Aurore NADAL**

**Thierry DEVAUTOUR**

**Secrétaire de séance**

**Vice-Président Délégué**